

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-deuxième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République de Bélarus

04/05/2015

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Bélarus conduite par Son Excellence M. Valentin Rybakov, Ministre adjoint aux Affaires étrangères, et la remercions pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie salue les efforts déployés par le Bélarus pour adapter son cadre juridique relatif aux droits de l'homme avec les normes universellement reconnues en la matière. Le Bélarus a adhéré, entre autres, à la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, et nous l'encourageons à poursuivre les démarches d'adhésion à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous saluons l'importance accordée à la famille à travers les aides et le soutien de l'Etat ainsi qu'à travers l'adaptation des conditions du marché du travail afin de renforcer la protection de la famille.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Bélarus :

- Poursuivre les efforts dans le domaine de la lutte contre la violence familiale ;
- Envisager de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Je vous remercie, Monsieur le Président.